

Envolez-
vous
pour



ARVINIS SALON SUISSE DU VIN

12 → 15 NOVEMBRE 2021

Palexpo
Genève



les
autom
nales

DEMANDE D'ADMISSION ET CONTRAT D'EXPOSANT

Inscription possible jusqu'au 30 septembre 2021

ARVINIS
SALON SUISSE DU VIN

ENTREPRISE

Exposant principal

Co-exposant de l'exposant principal suivant:
(Toute société souhaitant partager un stand avec un exposant principal doit s'inscrire comme co-exposant)

Raison sociale

Entreprise inscrite au registre du commerce oui non N° d'identification.....

Enseigne de l'exposant
(pour la liste d'exposants en ligne)

ADRESSE DE CORRESPONDANCE ET D'EXPÉDITION

Adresse

NPA / ville / pays

Site internet

E-mail (entreprise)

Téléphone (entreprise)

RESPONSABLE DU STAND

Nom Prénom

Fonction

Téléphone (direct) Mobile

E-mail (direct)

ADRESSE DE FACTURATION SI DIFFÉRENTE DE L'ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Adresse

NPA / Ville / Pays

ACTIVITÉ

Vous êtes : Vigneron/Encaveur Importateur/Distributeur Négociant autre:

PRODUITS

SUISSE		FRANCE	ITALIE	AUTRES PAYS
Genève : <input type="checkbox"/> Rive droite <input type="checkbox"/> Rive gauche <input type="checkbox"/> Entre Arve et Rhône Vaud : <input type="checkbox"/> Bonvillars <input type="checkbox"/> Chablais <input type="checkbox"/> Côtes de l'Orbe <input type="checkbox"/> Dézaley <input type="checkbox"/> La Côte <input type="checkbox"/> Lavaux <input type="checkbox"/> Vully Valais : <input type="checkbox"/> Bas Valais <input type="checkbox"/> Valais Central <input type="checkbox"/> Région Sierre <input type="checkbox"/> Haut Valais	Trois-Lacs <input type="checkbox"/> Neuchâtel <input type="checkbox"/> Berne <input type="checkbox"/> Fribourg <input type="checkbox"/> Vaud Tessin <input type="checkbox"/> Sopraceneri <input type="checkbox"/> Sottoceneri Suisse alémanique : <input type="checkbox"/> Argovie <input type="checkbox"/> Bâle <input type="checkbox"/> Grisons <input type="checkbox"/> Saint-Gall <input type="checkbox"/> Schaffhouse <input type="checkbox"/> Thurgovie <input type="checkbox"/> Zurich <input type="checkbox"/> Suisse centrale	<input type="checkbox"/> Alsace <input type="checkbox"/> Beaujolais <input type="checkbox"/> Bergerac <input type="checkbox"/> Bordeaux <input type="checkbox"/> Bourgogne <input type="checkbox"/> Champagne <input type="checkbox"/> Corse <input type="checkbox"/> Languedoc-Roussillon <input type="checkbox"/> Loire <input type="checkbox"/> Provence <input type="checkbox"/> Rhône <input type="checkbox"/> Savoie-Bugey <input type="checkbox"/> Sud-Ouest <input type="checkbox"/> Autres régions de France	<input type="checkbox"/> Emilie-Romagne <input type="checkbox"/> Lombardie <input type="checkbox"/> Piémont <input type="checkbox"/> Pouilles <input type="checkbox"/> Toscane <input type="checkbox"/> Sardaigne <input type="checkbox"/> Sicile <input type="checkbox"/> Vénétie <input type="checkbox"/> Autres régions d'Italie	<input type="checkbox"/> Afrique du Sud <input type="checkbox"/> Allemagne <input type="checkbox"/> Argentine <input type="checkbox"/> Australie <input type="checkbox"/> Autriche <input type="checkbox"/> Bulgarie <input type="checkbox"/> Chili <input type="checkbox"/> Croatie <input type="checkbox"/> Espagne <input type="checkbox"/> Grèce <input type="checkbox"/> Hongrie <input type="checkbox"/> Liban <input type="checkbox"/> République de Macédoine <input type="checkbox"/> Maroc <input type="checkbox"/> Moldavie <input type="checkbox"/> Nouvelle-Zélande <input type="checkbox"/> Portugal <input type="checkbox"/> Roumanie <input type="checkbox"/> Tunisie <input type="checkbox"/> USA <input type="checkbox"/> Autres

TYPE DE VIN		
<input type="checkbox"/> Rouge	<input type="checkbox"/> Blanc sec	<input type="checkbox"/> Rosé sec
<input type="checkbox"/> Rouge moelleux	<input type="checkbox"/> Blanc moelleux	<input type="checkbox"/> Rosé moelleux
<input type="checkbox"/> Rouge pétillant	<input type="checkbox"/> Blanc pétillant	<input type="checkbox"/> Rosé pétillant
<input type="checkbox"/> Vin bio	<input type="checkbox"/> Autres	

AUTRES			
<input type="checkbox"/> Liqueur / Eau-de-vie	<input type="checkbox"/> Huile, vinaigre	<input type="checkbox"/> Accessoires pour le vin	<input type="checkbox"/> Autre

DESCRIPTIF DES PRODUITS PRÉSENTÉS SUR LE STAND

.....

.....

.....

.....

STAND MODULAIRE

Tous nos prix s'entendent en CHF et hors TVA.

Caractéristiques :

- Surface 9m²
- Dimensions: **TYPE 1 - EN ÎLOT** 4m x 2.25m (env.); paroi de fond de 4m de longueur, disposée en arc de cercle
TYPE 2 - EN LIGNE 3m x 3m; paroi de fond de 3m de longueur avec 2 retours latéraux de 1m
Hauteur des parois en bois avec étagères: 2m
- A choix avec 2 barriques **OU** sans barrique
- Raccordement électrique 2KW
- 1 place de parking exposant pour 4 jours

4 modules possibles :		Prix unitaire	Quantité	Total CHF (hors TVA)
Type 1 - en îlot avec 2 barriques		CHF 2'000.- (HT)	
Type 1 - en îlot sans barrique		CHF 1'800.- (HT)	
Type 2 - en ligne avec 2 barriques		CHF 2'000.- (HT)
Type 2 - en ligne sans barrique		CHF 1'800.- (HT)
<ul style="list-style-type: none"> • 1 co-exposant possible par module • il est possible de commander plusieurs modules de 9m² si choix du type 2 (en ligne) 				

RÉCAPITULATIF

Stand(s) modulaire(s)	Sous-total :
Taxe d'inscription CO-EXPOSANT (1 co-exposant par module) offerte pour toute inscription avant le 1 ^{er} septembre 2021	200.-
Participation obligatoire à l'élimination des déchets	27.- / stand modulaire
TVA	TVA 7,7 %
Total commande T.T.C.	Total

Un acompte de 20% du montant total de la commande est dû au 1^{er} octobre 2021.
Un emplacement sera attribué après règlement de la facture d'acompte.

PRESTATIONS TECHNIQUES ET DIVERS

Dès le mois de septembre, vous recevrez par email les codes d'accès qui vous permettront d'accéder à notre magasin en ligne afin de passer vos commandes techniques supplémentaires éventuelles, par exemple:

- Cartes de **PARKING** supplémentaires (CHF 72.- (TTC) pour 4 jours). Permet également l'accès au parking P12 pendant le montage et le démontage.
- **NETTOYAGE** de votre stand
- En attendant l'ouverture du shop online, vous pouvez vous rendre sur www.palexpo.ch/fr/, puis choisir «exposant» et cliquer sur «shop demo» pour découvrir nos prestations et leurs tarifs.

- Des **INVITATIONS VISITEURS** aux Automnales gratuites seront remises au prorata de la surface du stand
 - digital
 - papier
- **SERVICE DE LAVERIE** de verres : Chaque exposant reçoit, par surface de 9m², 1 panier de verres officiels ARVINIS. La distribution et le lavage de ceux-ci sont assurés par Palexpo et sont inclus dans le prix du stand. L'exposant rendra à la fermeture du Salon le panier garni de verres. Les verres manquants seront facturés à l'exposant au prix de CHF 10.-.

- Vous pouvez commander :
AFFICHE gratuite du salon
..... Nombre d'affiche(s)

CONTACT

Barthélémy Martin, Directeur du salon

T. +41 (0)22 761 10 70

info@arvinis.ch

Par sa signature, l'exposant ou le co-exposant confirme avoir pris connaissance du Règlement d'exposition ARVINIS 2021 et de la Charte des exposants ARVINIS et de la Réglementation générale pour les utilisateurs du site de Palexpo. Après en avoir pris connaissance, l'exposant ou le co-exposant déclare en accepter toutes les clauses sans réserve.

Lieu et date Timbre et signature

ARVINIS

c/o Palexpo SA • CP 112 • 1218 Le Grand-Saconnex • Genève • Suisse

T. +41 22 761 10 70 • T. +41 22 761 11 11 • F. +41 22 798 01 00 • info@arvinis.ch

ARVINIS
SALON SUISSE DU VIN

CHARTRE DES EXPOSANTS

Cette charte est établie afin de garantir au public une qualité tant au niveau de la variété des produits et des services offerts, des activités de l'exposant présent que des pratiques commerciales. Elle vise à renforcer la qualité, la convivialité et l'authenticité de la foire, propice à la découverte et au commerce. Elle a également pour objet de renforcer et de pérenniser la relation de confiance entre visiteurs et exposants.

Pour permettre aux exposants de bien répondre aux critères de qualité, ceci dans le respect de la branche, du visiteur, et de l'image du Salon, la Direction des Automnales précise ci-dessous divers points et critères, que tous s'engagent à respecter. Chaque exposant confirme son adhésion et son approbation à la présente charte par sa signature sur la demande d'admission.

En tant qu'exposant d'ARVINIS, je m'engage à :

- 1/ disposer d'un **stand aménagé** et décoré avec soin et qualité, comportant un bon éclairage et la raison sociale
- 2/ respecter en tout temps les **horaires d'ouverture** et maintenir le stand totalement ouvert durant ceux-ci, assurer une présence permanente et active sur le stand durant toute la période de la foire et adopter un comportement favorisant la **qualité de l'accueil** des visiteurs
- 3/ respecter les délais de **paiement des factures**, payables net à réception
- 4/ proposer des **prix attractifs** aux visiteurs, si possible sous forme d'offres spéciales « foire », et en aucun cas excéder ceux pratiqués dans les points de vente
- 5/ avoir un **comportement respectueux** vis-à-vis des visiteurs et des autres exposants
- 6/ respecter les **pratiques commerciales** et articles de loi en vigueur sur le marché suisse en proscrivant tout « racolage », ou toute autre méthode de vente agressive ou de nature à induire le visiteur en erreur, ou interpellation de la clientèle hors, depuis ou sur le stand
- 7/ engager du **personnel formé et compétent** sur le stand, avoir un responsable d'équipe qualifié présent en permanence et respecter les normes de droit suisse en matière de droit du travail à l'égard des employés
- 8/ annoncer le **personnel étranger** travaillant sur le stand, pendant le montage, la manifestation et le démontage, auprès de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT)
- 9/ garantir la **conformité du produit/service** commandé par le client avec celui livré, et respecter les délais de livraison indiqués au client
- 10/ procéder uniquement à des dégustations gratuites et à des prises de commandes. La **vente à l'emporter** n'est autorisée qu'à l'unité (emporté à la main par le visiteur) ;
- 11/ ne proposer des **vins à la dégustation** qu'aux visiteurs qui auront acheté leur verre de dégustation préalablement ;
- 12/ ne pas introduire de **co-exposants** sans inscription préalable ;
- 13/ respecter l'**interdiction de fumer**, cigarettes électroniques incluses, dans les halles
- 14/ assurer personnellement la sécurité du stand et des produits exposés, avec la possibilité entre autre de contracter une **assurance** contre l'endommagement, la perte et le vol auprès de Palexpo
- 15/ respecter que seul l'organisateur procède à l'**attribution de l'emplacement** du stand, en tenant compte, dans la mesure du possible, des souhaits de l'exposant
- 16/ respecter les **règles de droit suisse** applicables aux contrats avec les consommateurs et soumettre ces contrats à un for juridique en Suisse et au droit suisse
- 17/ **dédouaner** les objets destinés à l'exposition ou à la vente, le matériel d'aménagement des stands, les prospectus, les cadeaux-réclame, etc. ...
- 18/ respecter les **règles et recommandations sanitaires** en vigueur à Palexpo et celles émises par les autorités fédérales et cantonales compétentes, en particulier dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19.

⚠ Les bureaux de douane de Thônex-Vallard ainsi que Ferney-Voltaire sont fermés le dimanche.

Par sa signature, l'exposant ou le co-exposant confirme avoir reçu un exemplaire du **Règlement des Automnales**.

Après en avoir pris connaissance, l'exposant ou le co-exposant déclare accepter sans réserve toutes les clauses de la demande d'admission et du Règlement des Automnales.

Lieu et date Timbre et signature